

Appareil Respiratoire Isolant

ARI

Le Cadre Légal (Art. L. 4121-1 & R4323-104 du Code du travail) : L'employeur est tenu par ses obligations légales de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés. Il est également tenu de faire bénéficier les travailleurs d'une formation pratique appropriée sur les conditions de mise en œuvre et d'utilisation des EPI de catégorie 3 (risques majeurs ou mortels). Cette formation doit être renouvelée aussi souvent que nécessaire. Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur clé de réduction des accidents du travail.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Cette formation opérationnelle a été spécifiquement conçue pour lever les appréhensions liées au confinement et transformer les contraintes physiologiques en automatismes sécuritaires. Alliant des apports techniques indispensables et des mises en situation concrètes, elle permet à chaque stagiaire d'acquérir une parfaite maîtrise de son équipement, de développer les bons réflexes face à l'urgence et de calculer précisément son autonomie pour travailler sereinement en zone hostile.



Public Visé

Tout personnel de l'entreprise amené à utiliser ou encadrer une intervention sous ARI



Pré Requis

Répondre aux obligations en vigueur

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Maîtriser le port et l'utilisation de l'ARI en toute sécurité
Respecter scrupuleusement les procédures d'intervention et les consignes de sécurité
Effectuer l'ensemble des vérifications indispensables avant, pendant et après l'utilisation
Comprendre et réagir efficacement face aux procédures d'urgence et de secours
Se déplacer avec assurance et lucidité dans une atmosphère dangereuse ou irrespirable

Parcours pédagogique

Phase Théorique : Risques & Matériel

- **Le mécanisme de l'accident** et les dangers liés à l'anoxie (manque d'O₂)
- **Les atmosphères toxiques** : Seuils d'alarme (O₂, H₂S, CO, CH₄, etc.) et gestion des zones LIE/LSE
- **L'utilisation et l'entretien des contrôleurs d'atmosphère** (détecteurs 4 gaz)
- **Différence entre les équipements** : Appareils Filtrants (ARF) vs Isolants (ARI)
- **Typologie des ARI** : Circuit Ouvert (ARICO) et Circuit Fermé (ARICF)
- **Les contraintes physiologiques** : Gestion du stress, poids, augmentation de l'espace mort
- **Le calcul d'autonomie théorique** : Application de la formule réglementaire $T = P \times V \div Q$ pour déterminer l'heure de sortie

Phase Pratique : Mises en Situation Réelles

- **Méthode RAPACE** : Application du moyen mnémotechnique de vérification croisée avant engagement
- **Exercices de manipulation et de capelage** de l'ARI à l'air frais
- **Simulations d'interventions en atmosphère dégradée** avec suivi des manomètres
- **Entraînement aux procédures d'urgence**, déclenchement des secours et transmission de messages d'alerte
- **Procédures d'après-intervention** : Désinfection, identification des anomalies et rangement

Méthodes pédagogiques

- Approche active et participative alternant apports didactiques, vidéos immersives, études de cas, démonstrations techniques et mises en situation réelles
- Apports théoriques dynamiques (vidéo-projection, Magnets, échanges interactifs)

Moyens pédagogiques

- ARI autonomes
- Outils de détection de gaz
- Générateur de fumée
- Livret/Mémo dématérialisé

Qualification Intervenant·e·s

1 formateur certifié, spécialisé au port, à l'utilisation de l'ARI et en prévention des risques



Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation formative continue lors des exercices pratiques et validation d'un QCM en fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Établissement de 5ème catégorie répondant à la politique Accessibilité Handicap. Nos moyens pédagogiques et techniques sont adaptables en fonction des situations de handicap spécifiques.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr